

Notre avenir énergétique

Mémoire présenté
au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
par Jean-François Boisvert

dans le cadre de la Consultation sur l'encadrement et le
développement des énergies propres au Québec

le 26 juillet 2023

INTRODUCTION

Tout d'abord, je tiens à souligner les faiblesses et lacunes de la présente consultation.

Rappelons que lors de son discours d'ouverture le 30 novembre dernier, le premier ministre François Legault a promis un **vrai débat de société** sur l'Énergie au Québec, ce que n'est pas l'exercice auquel nous sommes conviés actuellement.

La présente consultation donne vraiment l'air d'avoir été conçue juste parce qu'il « fallait bien faire quelque chose... ». Tout d'abord, elle n'a pas été publicisée : je n'en ai vu aucune mention dans les médias. J'ai en aussi parlé aux personnes de mon entourage et aucune n'en avait entendu parler; je sais qu'il ne s'agit pas ici d'un sondage ayant valeur scientifique, mais cela donne quand même une idée du peu de communication faite pour votre consultation. Ensuite, la tenir en été, alors que bien des gens sont en vacances, limite assurément la participation potentielle. Finalement, les points abordés dans les deux questionnaires en ligne restreignent la réflexion et orientent les réponses possibles. Il y a très peu d'espace pour sortir du cadre imposé; il s'agit plus d'un sondage dont les résultats pourraient, s'ils vont dans le sens espéré par leurs auteurs, servir à avaliser les principes derrière les projets de loi que le gouvernement nous concocte pour l'automne.

Nous sommes donc bien loin d'un vrai débat de société. Doit-on conclure qu'il s'agit d'une promesse brisée ou bien que le débat promis sera tenu plus tard? Je permets encore d'espérer cette seconde option...

Est-il besoin de rappeler que nous sommes en situation d'urgence climatique? Malgré les exhortations répétées de la communauté scientifique, trop peu est fait pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre et ainsi limiter le réchauffement climatique. La trajectoire actuelle nous dirige vers une fourchette de 2,5 à 3,5 °C d'ici la fin du présent siècle, une prévision absolument catastrophique. De vastes régions de notre planète deviendront inhabitables, avec

pour conséquences des déplacements de population de l'ordre de milliards de personnes¹. On peut imaginer tous les graves problèmes que cela engendrera.

On se dit parfois que c'est dans plusieurs décennies, qu'on a le temps de réagir. Mais les catastrophes surviennent malheureusement déjà et se font plus fréquentes. Juste ici au Québec et depuis le début de l'année, nous avons connu verglas, inondations, canicules, sécheresses et feux de forêts dévastateurs.

Pour éviter le pire, il importe d'agir sans tarder et d'entreprendre dès maintenant une véritable transition écologique. L'énergie en sera au coeur, puisqu'elle est à la base de la majorité de nos activités. On ne mesure par la gravité des menaces ni l'ampleur des transformations nécessaires pour atténuer celles-ci si l'on pense qu'il suffirait de remplacer nos voitures à essence par des voitures électriques. Ces transformations toucheront la majorité des aspects de nos vies : déplacements, habitation, aménagement du territoire, travail... Il est donc essentiel de prendre le temps et les moyens d'en débattre véritablement. D'ici là, voici quelques propositions pour entreprendre une transition énergétique.

OFFRE ET DEMANDE D'ÉNERGIE

Tout d'abord, il importe d'avoir un plan de sortie d'ici 2050 des énergies fossiles. À cet effet, on doit :

- électrifier les transports, en développant prioritairement les transports collectifs urbains et interurbains.
- réduire significativement la taille du parc automobile.
- interdire la vente de véhicules à essence dès 2030.
- planifier l'abandon complet de l'usage du gaz naturel fossile et du gaz naturel renouvelable pour le chauffage des bâtiments et de l'eau ainsi que pour la cuisson.

1 Future of the human climate niche, <https://www.pnas.org/doi/full/10.1073/pnas.1910114117#sec-1>
Quantifying the human cost of global warming, <https://www.nature.com/articles/s41893-023-01132-6>

- soutenir la conversion des systèmes de chauffage au mazout et au gaz vers des systèmes électriques et de pompes à chaleur.
- réserver l'usage du gaz naturel renouvelable et de l'hydrogène « vert » aux procédés qui ne peuvent être électrifiés.
- décarboner les procédés industriels qui peuvent l'être et soutenir la recherche scientifique pour décarboner ceux qui ne peuvent l'être pour l'instant.
- afin que ne soient pas pénalisés les travailleurs des secteurs fossiles touchés par ces changements, les accompagner dans cette transition, en leur offrant formation et requalification.

L'abandon des combustibles fossiles, qui fournissent actuellement la moitié de l'énergie consommée au Québec, causerait un déficit important dans l'offre énergétique si l'on envisage dans un scénario de « maintien des affaires » ou pire encore de croissance des affaires. Il faudrait alors ajouter une importante capacité de production d'électricité. À cet effet, le gouvernement a évoqué le besoin d'ajouter un demi Hydro-Québec. Au lieu de se lancer dans de vastes projets de construction de barrages hydroélectriques ou de parcs éoliens, il faut plutôt planifier une diminution de notre consommation globale d'énergie.

En effet, il apparaît peu réaliste de compléter les travaux requis dans les délais qui nous sont impartis. Par exemple, pour répondre à la demande supplémentaire, estimée entre 100 (selon Hydro-Québec) et 135 (étude de Dunsky) TWh / an, il faudrait construire l'équivalent de 13 à 16 complexes de la Romaine. Considérant qu'il a fallu 11 ans, 2 000 travailleurs et 7,2 milliards \$ pour bâtir ce complexe, on peut rapidement estimer entre 100 et 150 milliards \$ et entre 280 000 et 350 000 jours/personne de travail la construction des barrages requis pour cette vision; une entreprise plus que colossale qui apparaît peu réaliste dans le contexte actuel. Il faut aussi considérer les importants impacts négatifs de tels ouvrages sur l'environnement et sur les populations locales. De plus, on néglige le fait qu'il reste au Québec très peu de grandes rivières offrant un bon potentiel hydroélectrique.

La filière éolienne est aussi proposée comme solution. Celle-ci offre effectivement un potentiel intéressant, mais là encore, le défi est énorme : il faudrait multiplier par 10 ou 15 la capacité actuellement installée au Québec pour répondre à l'accroissement envisagé de la demande. L'implantation de parcs éoliens peut aussi rencontrer dans certaines communautés des problèmes

d'acceptabilité sociale. De plus, plusieurs des matières requises pour les fabriquer sont en forte demande car utilisées aussi pour les voitures électriques, il y a donc compétition à l'échelle mondiale pour leur usage, sans parler des problèmes environnementaux et sociaux liés à leur extraction

Pour toutes ces raisons, il faut diminuer de notre consommation d'énergie d'environ 50%, ce qui permet l'affranchissement des énergies fossiles sans devoir entreprendre d'importants et coûteux développements de notre capacité de production d'électricité. Pour cela, on doit entre autres :

- Développer le transport collectif urbain et interurbain.
- Encourager le transport actif, par exemple en soutenant le développement de réseaux cyclables sécuritaires et efficaces.
- Soutenir l'autopartage.
- Cesser l'expansion du réseau autoroutier.
- Établir des règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui empêchent l'étalement urbain.
- Reviser le code du bâtiment afin d'exiger une plus grande efficacité énergétique des bâtiments.
- Soutenir la rénovation des immeubles existants pour en améliorer l'efficacité énergétique et installer des équipements de chauffage / climatisation plus efficaces, comme les thermopompes de nouvelle génération.
- Soutenir, pour le chauffage des bâtiments, la géothermie communautaire et les réseaux de chaleur.
- Soutenir les entreprises pour qu'elles diminuent leur consommation d'énergie.
- Ne plus desservir de nouvelles entreprises énergivores (par exemple les mineurs de cryptomonnaie), qui ne contribuent pas à une économie pérenne et respectant les limites écologiques.
- Ne pas construire de nouveaux barrages.
- Ne pas permettre de projets de production d'énergie ou miniers qui ne respectent pas les limites écologiques et n'obtiennent pas l'acceptabilité sociale.

Finalement, le Québec a déjà fermé la porte à l'énergie nucléaire et ne doit sous aucun prétexte revenir sur cette décision.

TARIFICATION

La tarification de l'énergie peut évidemment servir à en réguler l'usage. S'il est souhaitable de mettre fin au gaspillage et de limiter la surconsommation, il faut toutefois se doter de structures tarifaires qui ne pénalisent pas les personnes à faible revenu qui n'ont pas de moyens d'action face à un signal de prix. Ainsi un locataire habitant un logement mal isolé n'est pas en mesure d'améliorer l'enveloppe thermique de l'immeuble, ni d'en changer le système de chauffage, il ne devrait donc pas être tarifé davantage même s'il consomme plus d'énergie qu'un client possédant une maison neuve très bien isolée, dotée d'une thermopompe de dernière génération. À l'opposé, le propriétaire d'un « monster house » avec ascenseur, spa extérieur et entrée de garage chauffée devrait payer beaucoup plus cher pour sa consommation d'énergie dépassant un certain seuil.

Dans le cas du parc locatif, une solution qui ne pénaliserait pas les locataires serait d'attribuer une cote énergétique aux immeubles, cote qui pourrait, si elle est mauvaise, servir par exemple à limiter le loyer pouvant être demandé ou à imposer une taxe au propriétaire; celui-ci aurait donc un avantage financier à faire le nécessaire pour que son immeuble obtienne une bonne cote. Il faudrait cependant mettre en place un mécanisme pour empêcher que les travaux effectués entraînent une hausse du loyer ou l'expulsion du locataire.

Pour les clients commerciaux et industriels, les tarifs devraient être établis pour encourager l'économie d'énergie.

Gestion de la pointe de demande

Lors des grands froids hivernaux, la demande en électricité peut excéder l'offre pour de brèves périodes. Pour l'instant, Hydro-Québec entend régler ce problème au moyen de la bi-énergie (utilisation du gaz naturel). Or à terme, cette stratégie est incompatible avec nos objectifs de carboneutralité; elle instaure un verrou technologique qui rendra plus difficile notre affranchissement du gaz naturel. Il existe pourtant d'autres solutions.

Tout d’abord, Hydro-Québec offre déjà un crédit hivernal à ses clients qui acceptent de réduire volontairement leur consommation lors des périodes de pointe. Cette mesure doit se poursuivre et être davantage promue. Selon Écohabitation, « un espace chauffé à 19°C nécessitera près de 15% moins d’énergie que s’il est chauffé à 22°C »². Un logement un peu moins chauffé demeure tout à fait habitable (j’en ai personnellement fait l’expérience!), il suffit seulement d’abandonner l’idée d’être en short et en t-shirt en plein mois de janvier et d’enfiler plutôt un bon chandail et des bas chauds.

Il existe aussi des solutions techniques permettant de réduire la consommation d’énergie, comme les accumulateurs de chaleur, l’amélioration de l’enveloppe thermique des bâtiments et l’utilisation de pompes à chaleur. On devait les privilégier, au lieu de recourir au gaz naturel.

Compensation aux fournisseurs d’énergies fossiles

En aucun cas on ne doit mettre en place des mesures tarifaires visant à compenser les baisses de revenus des fournisseurs d’énergies fossiles et qui pénaliseraient les consommateurs d’énergies renouvelables; on pense ici en premier lieu aux compensations offertes à Énergir par Hydro-Québec dans le cadre du programme de biénergie.

GOVERNANCE

L’énergie doit être considérée comme un bien commun, ce qui n’exclut bien sûr pas la nécessité de l’utiliser de façon sobre et raisonnée, mais en ce sens, la propriété des moyens de production, transport et distribution de l’énergie doit être collective.

Il importe que le Québec se dote rapidement d’une politique énergétique répondant aux objectifs de lutte aux changements climatiques, de respect des limites écologiques, ainsi que d’équité sociale, puis qu’il prenne sans tarder les moyens pour mettre en œuvre cette politique.

2 Écohabitation, Sept trucs pour réduire sa facture de chauffage à peu de frais, <https://www.ecohabitation.com/guides/1184/sept-trucs-pour-reduire-sa-facture-de-chauffage-a-peu-de-frais/>

La nécessaire réflexion sur notre avenir énergétique doit être menée le plus largement possible et de façon ouverte; il est inacceptable de la limiter à une consultation faite en catimini.

Régie de l'énergie

Le rôle de la Régie de l'énergie doit être renforcé; celle-ci doit demeurer indépendante et apolitique.

Les objectifs de lutte aux changements climatiques et de transition énergétique devraient faire partie de ses critères de décision.

Son mandat devrait être élargi afin d'inclure comme activité réglementée la production d'énergie.

Les projets énergétiques devraient rencontrer les objectifs climatiques et écologiques, respecter les droits des peuples autochtones et faire l'objet des processus requis pour en assurer l'acceptabilité sociale.

CONCLUSION

Le temps nous est compté. Le réchauffement climatique est en cours, ses effets se font déjà sentir, ici comme ailleurs dans le monde, et si rien n'est fait pour infléchir la trajectoire actuelle, la seconde moitié du présent siècle sera carrément apocalyptique. Des changements profonds sont nécessaires et doivent être entrepris rapidement. Une véritable transition énergétique et écologique apparaît comme la seule voie pour éviter une catastrophe qui nous guette mais dont malheureusement bien peu de gens mesurent pour l'instant l'ampleur. L'heure n'est plus à se préoccuper du « développement des affaires » mais d'assurer la survie des sociétés humaines.